

Mentions légales

de l'offre promotionnelle BIENVENUE2026

50 € (cinquante euros) TTC (Toutes Taxes Comprises) offerts sur le tarif en vigueur à la souscription, pour toute première souscription à l'une de nos offres d'électricité verte ou à l'une de nos offres de gaz naturel Alterna énergie, via le code promo BIENVENUE2026.

Offre réservée à toute personne physique majeure, souscrivant à titre personnel pour son logement principal ou secondaire, situé en France métropolitaine (hors Corse) et disponible sur les zones géographiques où Alterna énergie commercialise des contrats de vente d'électricité (pour une puissance souscrite comprise entre 3 et 36 kVA) et de gaz (pour une consommation inférieure ou égale à 300 000 kWh) auprès des clients particuliers, sous réserve de l'activation du contrat.

Offre limitée à une remise par logement (identifié par le point de livraison du logement) et par personne sur toute la durée de l'opération.

Offre sans condition d'engagement.

Offre cumulable avec l'offre de parrainage Alterna énergie en cours.

Offre valable jusqu'au 16/04/2026 et limitée aux 1 000 premières souscriptions.

Cette offre ne fera l'objet d'aucun remboursement après souscription dudit contrat.

Les 50 € (cinquante euros) TTC offerts en fonction de l'option tarifaire choisie, seront déduits après 6 mois de contrat échu à partir de la date de mise en service.

Le client bénéficiera donc de cette réduction :

- Pour les clients ayant choisi une facturation lissée : sur la facture de régularisation annuelle.
- Pour les clients ayant choisi une facturation au réel : sur la 7^{ème} facture de consommation mensuelle après sa mise en service.

Conditions Générales de Vente de nos offres d'électricité verte et de nos offres de gaz naturel disponibles sur <https://www.alterna-energie.fr/cgv-et-tarifs>.